Région académique
OCCITANIE

Auch, le vendredi 29 mars 2024

Le Proviseur,

Aux

Aux Parents et élèves de terminale générale et technologique

Proviseur
Thierry CORNILLAULT

Proviseure-Adjointe du L.G.T.
Sylvie BAYLAC
Secrétariat du LGT
Edith GUIDOLIN

Proviseure-Adjointe du L.P.
Céline LABEJOF
Secrétariat du L.P.
Nadine ROBERT

Secrétaire Générale d'EPLE
Agent comptable
Myriam ESQUIROL

Directeur **D**élégué **aux F**ormations **P**rofessionnelles **et T**echnologiques
Romain BONNASSIES

Secrétariat du Proviseur
Nelly COMBES

Téléphone
05 62 61 42 50
Fax
05 62 61 42 51
Mél.
0320002D@ac-toulouse.fr

Chemin de Baron
BP 20376
32008 Auch Cedex

https://pardailhan.mon-ent-occitanie.fr/

Actualité du lycée sur Twitter :
@LyceePardailhan

Dossier suivi par : Sylvie BAYLAC

Objet : Lettre d'information n°3 – Parcoursup 2024

Mesdames, Messieurs,

PARCOURSUP 2024 : finaliser le dossier et confirmer les vœux

⇨ **Chaque élève va recevoir fin mars** via sa messagerie personnelle un compte rendu de sa liste de vœux : pour chaque vœu il sera indiqué s'il est confirmé ou non et, pour les vœux non confirmés, les éléments du dossier qui lui restent à compléter **avant le 3 avril 2024.**
Les parents d'élèves qui ont renseigné leur adresse mail dans le dossier Parcoursup de leur enfant recevront également ce message.

Les modalités de vérification de la fiche Avenir par les élèves

Dans le cadre de son inscription à Parcoursup, un document dit « fiche Avenir » renseigné par le lycée complète son dossier et sera transmis via la plateforme aux responsables pédagogiques des formations d'enseignement supérieur pour lesquelles il a formulé un vœu.

La fiche Avenir comporte :

- Des éléments communs à l'ensemble des vœux :

- Pour chaque discipline : la moyenne des deux premiers trimestres de terminale et le positionnement de votre enfant dans la classe ou dans un groupe, l'effectif de sa classe ou du groupe.
- L'appréciation des enseignants de chaque discipline
- Les éléments d'appréciation de son professeur principal

- Des éléments qui peuvent être différents selon les vœux formulés :

- L'appréciation et l'avis du chef d'établissement

A partir du 2 avril, les élèves et leur famille pourront consulter les notes et éléments de classement renseignés sur la fiche avenir. Nous vous invitons à vérifier avec votre enfant chaque note saisie et à signaler **avant le 5 avril 2024** toute erreur ou oubli au professeur principal.
Pour consulter la fiche Avenir, vous devez vous connecter au dossier de votre enfant sur Parcoursup, accéder à sa liste de vœux et ouvrir chacun d'entre eux.

A partir du 30 mai 2024, vous pourrez consulter l'intégralité de la fiche Avenir.

Rappel des ressources pour vous accompagner :

Dans le dossier Parcoursup de l'élève :

- La vidéo « Comment rédiger mon projet de formation motivé ? » et une fiche pratique d'aide à la rédaction du projet de formation motivé.

- **Une fiche pratique** pour aider les élèves à renseigner la rubrique « Activités et centres d'intérêt »**.**

- La FAQ : compléter son dossier et confirmer ses vœux

- D**es Directs sur les réseaux sociaux Parcoursup sont programmés jusqu'au 3 avril** pour répondre aux questions des élèves.

- Le **numéro vert d'assistance 0 800 400 070** (du lundi au vendredi de 10h à 16h). Il sera ouvert exceptionnellement :
  - le lundi 1er avril de 10h à 16h
  - le mardi 2, mercredi 3 avril de 10h à 20h.

Point d'étape Parcoursup 2024

⇨ **Pour information, au 29 mars pour l'établissement :**

- 61.4 % des élèves de terminale n'ont confirmé aucun vœu.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Chef d'établissement et par délégation,

Sylvie BAYLAC, *Proviseur adjoint*